



Conge paye , entretien prealable question

Par **Volume**, le **01/07/2015** à **18:58**

Bonjour

J ai un entretien prealable prévu le 8 juillet , pendant cette période je serai en congé soit du 6 au 31 juillet , aujourd'hui mon supérieur m annonce de partir plutôt jeudi , pour compensé mon entretien prealable qui est prévu le 8 , à t'il le droit ? Puis je refuser , sinon je compte envoyer une demande de report de la convocation

Que dois je faire ?

Merci

Par **P.M.**, le **01/07/2015** à **19:51**

Bonjour,

L'employeur n'est pas obligé de reporter la date de l'entretien préalable qui peut être fixée pensant une période de congés payés...

L'employeur peut toujours vous demander de partir plus tôt, reste à savoir si vous voulez aller au conflit sur ce point...